|  |  |
| --- | --- |
| Action n° | **Bien vieillir en Alsace Bossue** |
|  |  |
| **Typologie de l'action**  | [ ]  Nouvelle action [ ]  Action expérimentale [ ]  Action Innovante [x]  Action existante (adaptation, extension)  |
|  **Porteur** | *Structure :*  | *Centre Socio Culturel de Sarre-Union* |
| *Personne référente* | *Caroline Bieber* |
| **Axe stratégique du CLS** | **Axe 3 : Accès à la prévention et aux soins des populations vulnérables** |
| **Contexte et enjeux locaux** | L’Alsace Bossue compte la part la plus élevée de séniors du Bas-Rhin (27,2%). Cette proportion sera encore plus élevée dans les années à venir. L’Alsace Bossue est un territoire rural, mais surtout un territoire vieillissant et peu densément peuplé. Il fait aussi partie des territoires où l’indicateur de fragilité socio-économique est le plus élevé par rapport au reste du Bas-Rhin. Par ailleurs, entre 2016 et 2020, l’Alsace Bossue fait partie des territoires où très peu d’actions collectives de prévention de la perte d’autonomie ont été développées pour les séniors. A l’inititiative du Conseiller Territorial Autonomie, un plan d’actions de prévention de la perte d’autonomie, à destination des séniors d’Alsace Bossue, a démarré en octobre 2019, avec l’arrivée de la coordinatrice séniors au sein du Centre Socio Culturel de Sarre-Union. Ce plan d’actions se décline en 5 axes : renforcer le lien social, prévenir la perte d’autonomie, favoriser le soutien à domicile, développer l’aide aux aidants et améliorer la communication. Il répond point par point à l’enjeu de l’adaptation des territoires à l’avancée en âge porté par la Collectivité Européenne d’Alsace. Le démarrage concret de ce plan d’actions en 2020, avec 22 actions et un total de 549 participants aux actions collectives de prévention, met en avant les besoins sur le territoire. Ce territoire peu densément peuplé nécessite une coordination pour pouvoir atteindre les séniors. Au cours du mois de janvier 2021, la volonté politique du territoire de l’Alsace Bossue est de proposer et de construire un réel projet de prévention de l’état de santé et de l’autonomie de ses habitants, en s’appuyant sur les enjeux du Contrat Local de Santé, autour de la :Contribution à la prévention de la perte d’autonomie des personnes âgéesCe projet plus global autour de la prévention de la perte d’autonomie, est complémentaire au projet de prévention santé et bien-être en Alsace Bossue. |
| **Lien avec le Projet Régional de Santé (axe et objectif)** (*lettre et chiffre) base liste des objectifs du PRS*) | [ ]  Axe 1 : Prévention Choisissez un élément.[ ]  Axe 2 : Soins de Proximité Choisissez un élément.[ ]  Axe 3 : Ressources humaines en santé Choisissez un élément.[ ] Axe 4 : Parcours Objectif [x]  Axe 5 : Autonomie et social Objectif 01.0 - Contribuer à la prévention de la perte d’autonomie des personnes âgées[ ]  Axe 6 : Efficience [ ]  Axe 7 : Innovation Choisissez un élément.[ ]  Organisation de l’offre Choisissez un élément.[ ]  Hors objectifs PRS[ ]  Coordination, animation et évaluation du CLS |
| **Lien avec le Plan Régional Santé Environnement 3** | [x]  Axe 1 : Des activités humaines préservant l’environnement et la santé Préserver un environnement favorable à la santé [ ]  Axe 2 : Une cadre de vie et de travail favorable à la santé Choisissez un élément. [ ]  Axe 3 : Les clés pour agir en faveur de la santé environnement au quotidien Choisissez un élément.[ ] Hors PRSE 3 |
| **Objectif général** *(si indiqué)* | Mettre en place un programme d’actions de prévention de la perte d’autonomie en Alsace Bossue |
| **Objectifs spécifiques** *(si indiqué)* | Coordonner un réseau de prévention de la perte d’autonomieMettre en place des actions pour prévenir la perte d’autonomie et favoriser le maintien à domicileRenforcer le lien social et l’accès à la culture |
| **Objectifs opérationnels** | Mettre en place un organe de coordination professionnelleAssurer la coordination avec les actions santé bien être du territoireAssurer la coordination de l’aide aux aidants sur le territoireSusciter la création d’un Club Actions de Prévention Santé (CAPS)Organiser des ateliers et des conférences sur la thématique du bien vieillirOrganiser des réunions d’informations sur les aides au maintien à domicileOrganiser des conférences sur la prévention en santéProposer des activités culturelles sur le territoireMettre en place des visites de convivialité chez les personnes âgées isoléesEncourager la participation sociale et citoyenne des ainés |
| **Etapes de mise en œuvre – Description** | La mise en place d’un professionnel qui coordonne les différentes actions est indispensable à la mise en œuvre des différentes actions sur le territoire. Ses missions sont de faire émerger les besoins des habitants et de co-construire le programme avec eux, de les sensibiliser sur leur capacité de choisir et de mener des actions pour maintenir leur état de santé, de mobiliser et impliquer les personnes, de planifier, mettre en place les actions avec les différents partenaires, et de communiquer .2021 - 2022 :Poursuite du plan d’actions de prévention de la perte d’autonomie, inscrit dans le programme de la Conférence des Financeurs. Différentes actions sont programmées sur le territoire :* une conférence sur les bienfaits des jeux de société sur la mémoire sera organisée
* un cycle de 12 ateliers mémoire sera mené par l’association Atout’Age Alsace. Ces ateliers visent à sensibiliser à l’importance de la stimulation de la mémoire dans la vie quotidienne par des exercices de mise en pratique
* 8 cycles de 8 ateliers d’initiation à l’informatique sur ordinateur seront animés par un animateur informatique du Centre Socio Culturel. Ils sont financés par la CPAM67.
* 2 cycles de 5 ateliers d’initiation à la tablette numérique seront animés par Atout’Age Alsace.
* 1 réunion d’information sur les risques liés à l’utilisation d’internet et des réseaux sociaux sera animée par un lieutenant commandant de la communauté de brigade de Sarre-Union
* Une action « Sénior en santé, sénior enchanté » sera menée par la MFGE : avec un ciné-débat autour du passage à la retraite, suivi de 3 ateliers (trucs et astuces pour garder la forme, engagement citoyen, sophrologie)
* Une réunion publique d’information sur les aides disponibles pour le maintien à domicile ou l’entrée en EHPAD sera co-animée par le Conseiller Territorial Autonomie et la secrétaire autonomie de la CEA
* Une réunion publique d’information sur l’adaptation des logements à la perte d’autonomie sera animée par le CEP ou le service habitat de la CEA

La coordination de l’aide aux aidants sur l’Alsace Bossue se poursuit, avec la mise en place des Babbelstubs ainsi que des conférences à destination des aidants, en lien avec la plateforme d’accompagnement et de répit le Trèfle.Des séances de ciné séniors seront aussi proposées mensuellement. Durant cette période, une réflexion sera menée en collaboration avec la Croix Rouge et Petits Frères des Pauvres, pour mettre en place des visites de convivialité chez les personnes âgées isolées. Une bénévole sera formée à la mise en place d’ateliers mémoires, et accompagnée à la création des supports. Par ailleurs, la réflexion autour de la création d’un Club Action de Prévention Santé (CAPS) sera menée. La 1ère étape sera de communiquer autour de ce projet, et ainsi repérer les personnes intéressées pour être des ambassadeurs. 2023Mise en place du Club Action de Prévention Santé. Le but de ce CAPS est de pouvoir proposer des activités au plus proche de la population, en encourageant des bénévoles, des élus, au niveau des villages, à devenir des ambassadeurs du CAPS. Ce CAPS se réunira environ 4 fois/an, pour co-construire ensembles les actions de prévention à mener, et les accompagner dans la mise en œuvre de certaines actions dans leurs communes. Ainsi les actions de prévention de la perte d’autonomie et les actions favorisant le maintien à domicile seront déployées sur le territoire. Autour de différentes thématiques :* Ateliers mémoire
* Création de clubs de jeux de société dans un but de stimulation de la mémoire
* Ateliers numériques
* Conférences santé (diabète, obésité, maladies cardiovasculaires…)
* Réunions d’informations sur les dispositifs favorisant le maintien à domicile

D’autres thématiques seront proposées en fonction des besoins et de la demande. De plus, en lien avec la fiche action « santé et bien être en Alsace Bossue », des actions autour de la nutrition seront proposées aux séniors :* Des conférences sur la nutrition seront proposées
* Des ateliers culinaires en lien avec une diététicienne
* Des ateliers de prévention des chutes seront mis en place
* Des créneaux de gym douce et/ou gym sur chaise seront créés dans les villages
* Des activités de bien-être (sophrologie, Qi Gong, yoga) seront proposées aux clubs séniors

La coordination de l’aide aux aidants se poursuit, avec * la participation aux réunions du Comité de Coordination de l’Aide aux Aidants piloté par la PFR le Trèfle,
* la mise en place des Babbelstubs, des conférences, et des formations à destination des aidants des personnes en perte d’autonomie,
* La communication autour de ces différentes possibilités sur le territoire.

En fonction de la demande, les séances de ciné séniors pourront être augmentées. Des visites de découverte du patrimoine seront organisées, en lien avec le CAPS et/ou les clubs séniors du territoire. Des débats citoyens seront aussi proposés dans les villages. Des visites de convivialité seront proposées aux personnes âgées isolées. |
| **Durée de l’action** | [ ]  Annuelle : [x]  Pluriannuelle : [ ] Ponctuelle :Début : 2021 Fin : 2023 |
| **Partenaires de l’action** | Communauté de communes de l’Alsace BossueCollectivité Européenne d’AlsaceCommunes accueillants les activitésRéseau des coordinatrices séniors du territoire Ouest du Bas-Rhin (Hanau-La Petite Pierre et Saverne)Association locales (clubs séniors, associations proposant des activités physiques, de loisirs et culturelles…), Médiathèque de Sarre-UnionAtout’Age AlsaceMutualité Française Grand EstCentre de Soins Infirmiers de DiemeringenCroix Rouge de DrulingenPlateforme d’accompagnement et de répit le Trèfle |
| **Public visé** | [ ]  Jeunes enfants (0 à 6 ans)[ ]  Enfants (7 à 11 ans) [ ]  Adolescents (12 à 15 ans)[ ]  Jeunes Adultes (16 à 25 ans) [ ]  Adultes (26 à 65 ans)[x]  Personnes âgées (>65 ans)[ ]  **Professionnels\***[ ] Autre (Précisez) : Adultes (>18 ans) | ***\**** ***Préciser si professionnels*** :[ ]  Médical[ ]  Paramédical[ ]  Médico-social[ ]  Social[ ]  De la prévention et de la promotion de la santé [ ]  De l’éducation/la formation[ ]  De la culture/Loisirs[ ]  Autre (Précisez) :  |
| **Territoire d’intervention** | Communauté de communes de l’Alsace Bossue |
| **Financement**  | *Budget global prévisionnel* | 2021 : 98 4542022 : 89 0512023 : 90 279 |
| *Financeurs et montants* | Année 2021 :Contrat Local de Santé : 41 934€Conférence des Financeurs : 33 120€Intercommunalité : 1 000€CPAM : 5 900€Fonds propres : 11 000€Prestations en nature : 5 500€Année 2022 :Contrat Local de Santé : 41 934€Conférence des Financeurs : 20 000€Intercommunalité : 1 000€CPAM : 5 900€Fonds propres : 11 000€Prestations en nature : 5 500€Année 2023 :Contrat Local de Santé : 41 934€Conférence des Financeurs : 20 000€Intercommunalité : 1 000€CPAM : 5 900€Fonds propres : 11 500€Prestations en nature : 5 500€ |
| Autres ressources mobilisables *(Matériel, humaine)* | Mobilisation de bénévoles, mise à disposition des salles |
| **Déterminants de santé visés** | **Système de soins**[ ]  Accessibilité (géographique, financière, socio-culturelle, …)[ ]  Globalité (synergie des composantes, prise en compte des conditions sociales)[ ]  Continuité (informationnelle, relationnelle, clinique)[ ]  Réactivité (respect des attentes des patients, satisfaction des patients)[ ]  Efficacité et sécurité |
| **Mode de vie** [x]  Acquisition de comportements favorables à la santé *(consommation d’alcool, de tabac, alimentation, activité physique, …)*[ ]  Utilisation des services de santé (recours aux soins et à la prévention) |
| **Conditions de vie**[x]  Accès aux ressources hors services de santé *(logement, loisir, services sociaux et éducatifs, alimentation …)*[ ]  Environnement physique (*air, sol, eau, aménagement du territoire …)*[ ]  Conditions de travail |
| **Environnement social** [ ]  Intégration sociale[x]  Empowerment *(participation des habitants)*[ ]  Normes et climat social |
| **Contexte économique et politique** [ ]  Augmentation des richesses locales[x]  Adaptation aux besoins de la population[x]  La santé dans les politiques *(prise en compte des déterminants de santé dans les politiques)* |
| **Conditions socio-économiques**[ ]  Niveau de revenu [ ]  Niveau d’éducation |
| **Autre(s)** |
| **Les objectifs de l’action visent-ils directement la lutte contre les inégalités sociales de santé ?**  | [x]  Oui [ ]  Non  |
| **Politiques Publiques concernées** | *Contrat Local de Santé**Plan Alimentaire Territorial**Politiques sanitaires, médico-sociales, sociales, de l’autonomie et du sport* |
| **Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?**  | [x]  Oui [ ]  Non (Précisez)*Programme d’actions sera adapté au fur et à mesure en fonction des demandes/besoins des séniors**Projet de création d’un CAPS (Club Actions Prévention Santé) avec des citoyens bénévoles, pour apporter des réponses au plus près des besoins des habitants du territoire* |
| **Principaux indicateurs d’évaluation retenus**  | ***Evaluation propre de l’action******Indicateurs de processus****:* *Nombre d’acteurs impliqués dans le projet**Nombre de réunions de travail, de concertation menées**Respect des actions prévues/actions menées**Nombre de bénévoles impliqués dans le CAPS****Indicateurs de résultat :*** *Nombre d’actions menées sur le territoire**Nombre de personnes ayant participé aux actions**Nombre d’actions menées dans le cadre du CAPS****Indicateur d’impact :****Meilleure connaissance sur des « mesures » à adopter dans son quotidien pour bien vieillir****Méthode d’évaluation envisagée :****Questionnaires de satisfaction* |